



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Concours d'accès aux professions paramédicales

Question écrite n° 14197

Texte de la question

M. Saïd Ahamada attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur la fin des concours d'accès aux formations paramédicales. La loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) a réformé la voie d'accès aux formations paramédicales à partir de 2020, en commençant par les études d'infirmiers dès le printemps 2019. Cette démarche modifie substantiellement les conditions d'accès et de formation à ces professions. Malgré l'intérêt que portent nombre de ces mesures, certains professionnels s'inquiètent des effets, qu'ils qualifient de « pervers », que peuvent engendrer ces dispositions et attendent davantage d'explications quant au *processus* de sélection à venir. Ainsi, les acteurs des secteurs médicaux et paramédicaux sont notamment préoccupés par l'impact que pourrait avoir la non-préparation des concours d'accès aux formations concernées. En effet, des épreuves fondamentales dans le développement et l'apprentissage ne seront plus préparées par les candidats. C'est le cas, notamment, des épreuves psychotechniques et de culture générale. Par ailleurs, les directeurs d'établissements spécialisés dans la préparation de ces concours s'interrogent également sur cette réforme, préoccupés par l'avenir de leurs structures. En outre, M. le député souhaite attirer l'attention de Mme la ministre concernant la question de l'intégration de ces formations dans la plateforme « Parcoursup ». Compte tenu des améliorations possibles de ladite plateforme, les acteurs du monde paramédical s'interrogent sur l'efficacité et la cohérence de cette intégration à « Parcoursup ». Au regard des interrogations soulevées par les professionnels concernés, il lui demande donc d'apporter de plus amples précisions quant à la fin des concours d'accès aux formations paramédicales et à leur intégration à la plateforme « Parcoursup ».

Données clés

Auteur : [M. Saïd Ahamada](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14197

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2018](#), page 10104

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)